

Le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

PUBLIC

Tout professionnel soignant ou accompagnant exerçant en institution

PREREQUIS

Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

DUREE

2 jours soit 14 heures
(consécutifs ou non)

INTERVENANTE

Psychologue clinicienne auprès des personnes âgées, exerçant en structure et à domicile

MODALITES PRATIQUES

- . Formation en présentiel
- . Intra établissement
- . Devis sur simple demande
- . Accessibilité handicapé :
Nous consulter
- . Inscription par mail / téléphone

VALIDATION

Attestation de formation

DISPOSITIF DE L'ACTION

En amont : Prévisite, recueil des besoins des participants

Au cours de formation :

Evaluation lors des mises en situation, des études de cas et réflexions de groupe

En fin de formation :

Evaluation des acquis par post-test et évaluation de la satisfaction des participants

A 3-6 mois : Evaluation à distance

Le projet d'accompagnement personnalisé est un outil de coordination visant à répondre à long terme aux besoins et attentes de la personne accueillie. Elle s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la qualité et de la bienveillance en établissement.

Il s'agit d'une co-construction dynamique entre la personne accompagnée et les professionnels. Ainsi, cette formation s'emploie à mettre en avant l'intérêt majeur de cet outil et permet son appropriation par les équipes pluridisciplinaires.

OBJECTIFS

Le stagiaire sera capable de ...

- Connaître le cadre éthique, législatif et thérapeutique du PAP
- Définir les intérêts pour la personne accueillie et les professionnels
- Mettre en œuvre le PAP : recueil des informations, élaboration, rédaction, partage en équipe
- Faire vivre le projet dans un véritable travail pluridisciplinaire

PROGRAMME

Module 1 : Cadre réglementaire et bonnes pratiques

- Les textes réglementaires : recommandation des bonnes pratiques, textes officiels, lois, réglementation...
- Définition, contexte et enjeux :
 - Les différents acteurs du PAP : la personne accompagnée, la famille et les professionnels
 - L'amélioration de la qualité de vie et du cadre de vie de la personne accompagnée (autonomie, soins, lien social, soutien psychologique)
 - La bienveillance

Module 2 : Les bases du projet personnalisé

- L'accueil de la personne accompagnée
- L'identification des besoins exprimés ou identifiés par l'équipe
- Le recueil des données
- Le rôle de chacun : référent, membres de l'équipe, famille, représentant légal

Module 3 : L'élaboration et la mise en œuvre

- La rédaction du document
- Les rencontres d'équipe pluridisciplinaire
- Les objectifs de chaque projet de vie
- La réévaluation et le suivi

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Diaporama
- Apports théoriques et méthodologiques
- Approche pédagogique active avec travail de réflexion en groupe
- Etude de cas
- Exercices de mise en situation
- Remise d'un livret pédagogique

La durée et le contenu de cette formation sont personnalisables en fonction de vos besoins